



## Commune de LES SOUHESMES-RAMPONT

Arrondissement de Verdun  
Canton de Dieue-sur-Meuse  
Département de la Meuse

**Madame, Monsieur,**

Voici quelques rappels et quelques informations pratiques remises à jour au dernier trimestre 2017. :

La **COMMUNE** est issue de la **fusion-association** des **villages des SOUHESMES** (la Grande et la Petite) **et RAMPONT**, elle comptait 334 habitants au dernier recensement.

Elle fait partie de **la Communauté DE COMMunes Val de Meuse-Voie-Sacrée** (Siège social à ANCEMONT, 1 route de Senoncourt, tel. 03.29.85.73.90.)

## Vos représentants élus



Maire de la commune : Gérard BUYS résidant à SOUHESMES-la-Grande  
(06.70.10.35.18)

Maire Délégué à RAMPONT : Alain BERAUT résidant à RAMPONT

Première adjointe : CHAMPENOIS Jacqueline.

Deuxième adjointe : LESIRE Laurence.

Troisième adjoint : FLOQUET Christophe.

## LA MAIRIE

**La Mairie** est située au 27 Grande rue à Souhesme la Grande.

Le numéro de téléphone: **03.29.80.50.61**

L'adresse électronique : [mairiesouhesmesrampont@orange.fr](mailto:mairiesouhesmesrampont@orange.fr)

Secrétaire de mairie : Mme Anne-Marie MARINA-MARTINEZ  
Le secrétariat de mairie est ouvert au public :



- A la mairie des SOUHESMES, le lundi de 15h à 17 h et le jeudi de 10h à 13h
- A la mairie-annexe de RAMPONT, permanence assurée par les élus, le dimanche de 9h à 10h

**Un bulletin municipal**, distribué dans votre boîte aux lettres, vous présente les informations liées à la vie dans la commune (état-civil, activités, nouveautés, travaux...)

Ce n'est pas le compte-rendu des conseils, qui lui est affiché en mairie.

Vous pouvez retrouver toutes les informations et les actualités de la commune en « temps réel » sur notre site internet :

**<http://souhesmes.rampont.e-monsite.com>**

(Sur lequel, vous pourrez aussi vous abonner à notre newsletter en laissant votre adresse mail à la rubrique indiquée)

## LOISIRS ET ACTIVITES

### Sur le territoire de la commune :

- Activités de plein air « Pâquis des Souhesmes » :  
Aire de jeux de plein air pour les petits de 2 à 7 ans sous la responsabilité des parents, (tennis de table, football, basketball,..)
- Une Bibliothèque :

Elle est située dans le bâtiment de la mairie des Souhesmes. Elle est gratuite et est à votre disposition pour petits et grands. « Approvisionnée » par le passage régulier du bibliobus de la BDM de Bar-le-Duc, vous y trouverez des livres, des Bandes Dessinées, des CD, des DVD de concerts, des documents de tous styles et pour tous les goûts. Vous pouvez demander des livres supplémentaires : par un système de *navette postale*, l'ouvrage souhaité (s'il est répertorié à la BDM) sera « livré » ici rapidement.

Elle est animée par 4 bénévoles pour une ouverture

**Tous les mercredis de 16h à 19h**

**Des heures d'ouverture complémentaires sont proposées lors d'animations, expositions, ...**



- Comité des fêtes des SOUHESMES, présidente: Bénédicte HOFFMANN.
- Comité des fêtes de RAMPONT, président : Christian LISIECKI



#### Aux alentours :

- Club de football à NIXEVILLE
- Club de basketball, de tennis, école de danse, cours de yoga à SOUILLY
- Club de badminton à ANCEMONT
- Ecole de danse (4/12 ans), école de cirque et club de judo à DOMBASLE-EN-ARGONNE

Pour contacter ces clubs, renseignez-vous dans les mairies concernées.

## LES SERVICES A DOMICILE



- **Deux boulangeries** ambulantes sont à votre service en cours de matinée **tous les jours**. (\*\*Une seules circule **le mercredi**, celle de **Souilly**).
- (*La boulangère de Souilly passe vers 10h30 et celle de Rarécourt vers 11h/11h30*)
- Une **poissonnerie** ambulante (de Verdun) passe le mardi à partir de 10h30
- Un **boucher** (de Dugny) est à votre porte le mercredi en fin d'après midi (entre 16h45 et 18h15)
- **Des repas à domicile** peuvent être distribués aux personnes de 60 ans et plus. En faire la demande au 03.29.87.63.51



- Un service de **transport à la demande** est organisé par la CODECOM pour tout public à partir de 65 ans, **ainsi que** pour les personnes à partir de 60 ans sans moyen de locomotion **et** les personnes à mobilité réduite (et leur éventuel accompagnateur).  
Se renseigner au : 03.29.87.62.00.

- **Le ramassage des ordures ménagères** a lieu le **LUNDI MATIN** (Prévoir de sortir les ordures la veille au soir, dans votre bac, dont le couvercle doit être fermé). La redevance est perçue par la CODECOM. Pensez à venir indiquer en Mairie le nombre de personnes composant votre foyer et à nous aviser d'éventuels changements, afin de recevoir un bac adapté à la taille de votre famille.



Le tarif de la redevance est fixée **à la levée** : Le contrôle est effectué par la « puce électronique » dont votre bac est équipé.

ATTENTION : La facturation « forfaitaire minimum » est prévue pour 15 levées.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- **Eau** : La commune dépend du Syndicat des **Eaux** de SIVRY LA PERCHE.  
Le Secrétariat de Mairie de NIXEVILLE vous renseignera pour l'ouverture, fermeture et autre souci en appelant le :

03 29 86 80 40

- **Electricité** : La commune dépend du Syndicat d'électrification de SOUILLY.  
**Une aide financière** peut vous être apportée **lors de votre installation...**

EDF : Service de dépannage électrique : 0972 675 055

Service de relève des compteurs : en cas d'absence, vous pouvez communiquer vos index sur [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr) ou au 09.70.82.53.83

- Services publics : Pour obtenir une des réponses à toutes vos **questions administratives** :

✓ Allô Service Public au **3939**

- **Permanence des soins** :  
**Médecin de garde** : du samedi midi au lundi matin : composer le **0820.33.20.20**

En cas de problème majeur, ne pas hésiter à appeler le **SAMU** en composant le **15**

**Un défibrillateur** est installé en extérieur à la salle des fêtes des Souhesmes et dans le couloir de la mairie à Rampont. (suivre scrupuleusement les consignes d'utilisations données)

- **La pharmacie** de garde peut être jointe au 32.37 après 19 heures (sur ordonnance uniquement).

- Médecins, « kinés », infirmières, pharmaciens... les plus proches : Dombasle-en-Argonne et Souilly

- **Gendarmerie : 17 / Pompiers : 18**



➤ **Services sociaux :**

- Assistant de service social : Monsieur S. MADD,  
03.29.45.71.80
- Assistante sociale de la Mutualité Sociale Agricole :  
09.69.32.35.62

➤ **Les Ecoles de secteur** sont organisées avec ramassages scolaires et cantines.

Pour, l'Ecole Elémentaire (= Maternelle + Primaire), située à SOUILLY.

✓ prendre rendez vous auprès de la Directrice au 03 29 80 55 96.  
Pour une première rentrée en *septembre* en Maternelle : prendre rendez vous courant mai de l'année scolaire précédente.

Pour le Collège Louis de Broglie à ANCEMONT,

- ✓ Tél. :03.29.85.71.46

➤ **Cadre de vie / environnement**

\***Nuisances sonores** : La commune adhère à l'arrêté préfectoral n°2000-1269 du 6.07.2000, indiquant que « Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils bruyants à moteurs thermiques ou électriques » sont **autorisés uniquement** :

- **Du lundi au vendredi** de 8 à 12 heures et de 14 à 20 heures.
- **Les samedis** de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures
- **Les dimanches et jours fériés** de 10 à 12 heures.

\***Tri des déchets** : Il est demandé de respecter les indications portées sur « les conteneurs de tri » implantés dans nos villages.

\* **Déchets verts** : Dépôts autorisés à la décharge le samedi après-midi, en présence de l'élu de permanence, sur RV pris préalablement auprès du Maire (06.70.10.35.18)

\***Pour tous les autres déchets**, se rendre à la déchetterie de la Grimoire à HAUDAINVILLE

Tél. : 03 29 86 50 64

- Mercredi et vendredi de 13H30 à 18H
- Samedi de 9h00 à 12H00 et de 13h30 à 18h00
- Dimanche de 9h00 à 12h00

**Les horaires peuvent être modifiés selon les saisons.**



**Vos notes et infos complémentaires :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....